

ARTICLE ORIGINAL

Le castor : un instrument de gestion pour les fonds de vallée en Belgique¹

2. Etude des potentialités d'accueil du castor dans deux systèmes hydrographiques fagnards : la vallée de la Roer et l'amphithéâtre des sources de la Vesdre

par
Thierry BAGUETTE²

**ABSTRACT : The beaver : a tool for the natural management of valleys.
2. Study of beaver welcome potentialities in two hydrographics systems :
the Roer valley and the head waters of the River Vesdre in Eastern
Belgium.**

In 1990, one beaver settled for a while on a small stream, the River Roer in Eastern Belgium, a country in which it had for long disappeared. It then seemed important to investigate the characteristics of two of the most interesting sites as far as an eventual spontaneous come-back of the beaver might be hoped.

In that frame, we performed a complete inventory and cartography of the vegetation in both sites. The nature of vegetation appeared to be especially convenient for beaver settlement in the Roer valley and in highlands where the River Vesdre takes its rise.

In the first site, the beaver could play a major role in natural management of the valley by actively helping in maintaining both the diversity and the open nature of the stream vicinity.

Concerning the second site, the settlement of beavers could probably be considered a key element able to contribute in reducing some problems of natural reafforestation.

¹ Manuscrit reçu le 7 novembre 1994 ; accepté le 15 septembre 1995.

² Licencié en Sciences Zoologiques (1992).

Maître en Sciences Naturelles Appliquées et Ecodéveloppement (1994).

Adresse privée : Rue Vieille, 22, B-4032 CHENEE, Belgique.

RÉSUMÉ

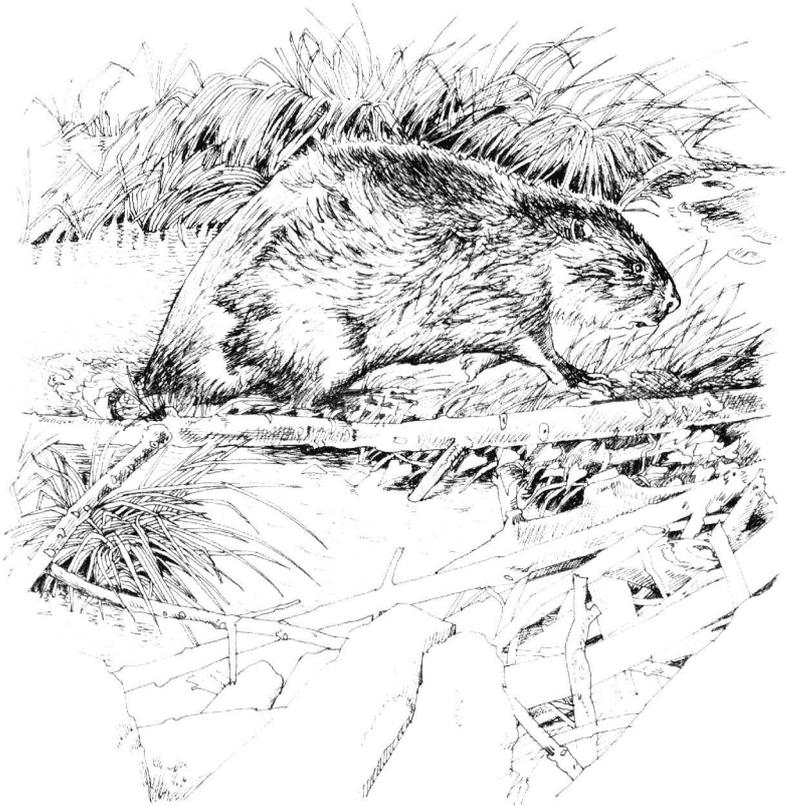
Suite à l'apparition temporaire d'un castor, en 1990, sur la Roer, il nous a semblé intéressant de tenter d'évaluer les potentialités d'accueil du castor dans les deux sites les plus susceptibles d'être recolonisés spontanément : la vallée de la Roer et l'amphithéâtre des sources de la Vesdre.

Pour ce faire, un relevé complet et une cartographie de la végétation rencontrée ont été établis pour chacun des deux sites prospectés.

L'estimation de l'appétence du castor pour les espèces végétales répertoriées montre que la vallée de la Roer et l'amphithéâtre des sources de la Vesdre offrent toutes les garanties nécessaires à l'établissement du castor.

Sur le premier site, le castor pourrait jouer pleinement son rôle de gestionnaire naturel des fonds de vallée, en maintenant, de manière durable, le vallon à un stade ouvert et diversifié au bénéfice de la faune et de la flore locales.

Sur le deuxième site, la venue du castor pourrait vraisemblablement être un élément de réponse important aux problèmes préoccupants de reboisement naturel et de fermeture du milieu.



Castor européen (*Castor fiber*) (dessin A.-M. MASSIN).

Introduction

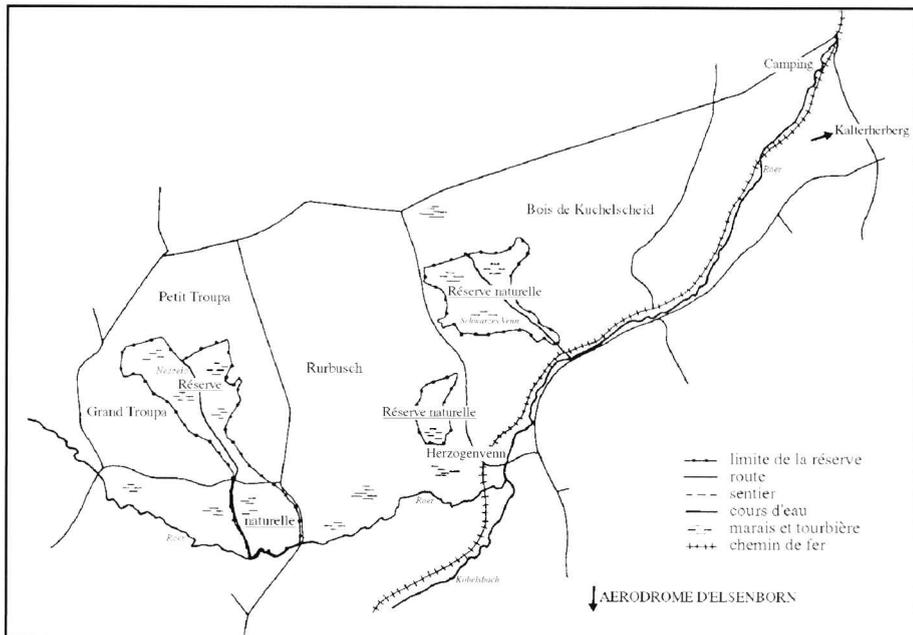
Lors d'un précédent article (*in* Cah. Ethol., 14 (4) : 357-380), nous avons noté qu'à ce jour, aucun projet de réintroduction du castor européen (*Castor fiber*) n'avait vu le jour en Belgique. En 1990, faisant fi des débats relatifs à son sujet, un castor décida, toutefois, de franchir nos frontières et de s'installer temporairement sur une petite rivière du plateau des Hautes-Fagnes : la Roer (HUIJSEN et NOLET, 1991). L'origine de ce castor doit sans doute être recherchée au niveau du petit noyau de castors de l'Elbe réimplanté par nos voisins allemands dans l'Eifel tout proche, notamment sur le *Kallbach* qui prend source en Belgique sur le plateau où naît la Vesdre (SCHNEIDER et SCHULTE, 1985).

Une recolonisation spontanée des systèmes hydrographiques fagnards paraissait donc possible dans un avenir relativement proche. C'est pourquoi nous avons tenté d'évaluer les potentialités d'accueil des deux sites les plus susceptibles d'être recolonisés, à savoir l'amphithéâtre de la Vesdre et la vallée de la Roer susceptible d'être classée dans sa quasi intégralité au sein-même de la réserve naturelle (JORTAY, 1986a).

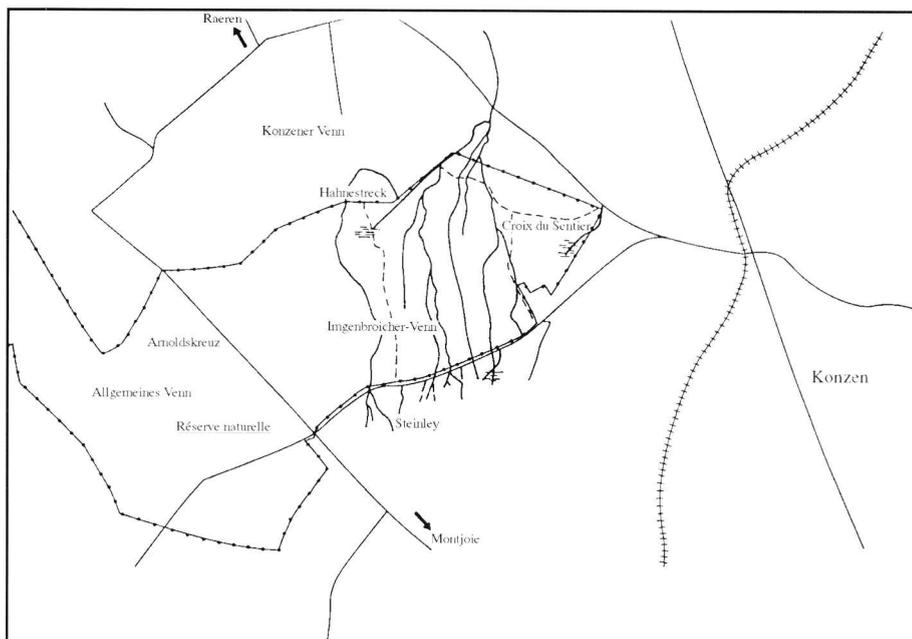
En outre, la possibilité d'entrevoir, via la présence du castor, un élément de réponse aux problèmes de gestion rencontrés dans ces milieux, nous semblait importante à étudier.



Photo 1. Réseau de canaux utilisés par le castor au-delà de la zone riveraine qu'il ose parcourir à pied (photo T. BAGUETTE).



Carte 1. Localisation des sites faisant partie intégrante de la Réserve Naturelle domaniale des Hautes-Fagnes le long de la vallée de la Roer.



Carte 2. Localisation de l'amphithéâtre des sources de la Vesdre.

Présentation des sites d'études

La vallée de la Roer

De la Fagne Wallonne, où elle prend sa source, à Kalterherberg, la Roer belge s'étend sur près de 12 km. Sa vallée sillonne une diversité intéressante de paysages et comprend, notamment, trois sites faisant partie intégrante de la Réserve Naturelle domaniale des Hautes-Fagnes : la fagne de Nesselö, la Schwarzes Venn et l'Herzogenvenn (voir **carte 1**).

L'amphithéâtre des sources de la Vesdre (carte 2)

Situé au sein de la Réserve Naturelle domaniale des Hautes-Fagnes, l'amphithéâtre des sources de la Vesdre s'étend sur les 318 ha. 57 a. et 66 ca. que compte la fagne du Steinley (Fagnes du Nord-Est).

Le choix de ce site comme cadre d'étude fut motivé par plusieurs aspects :

- la proximité de la vallée du Kallbach, rivière sur laquelle le castor est présent, par rapport aux sources de la Vesdre (1 km à vol d'oiseau) ;
- une très grande partie du Steinley étant en voie de reboisement, la possibilité d'une limitation de ce phénomène par le castor nous semblait particulièrement intéressante à examiner ;
- le plan de gestion écologique de la Réserve Naturelle domaniale des Hautes-Fagnes (JORTAY, 1986 b) classe le Steinley en zone 16 (zone au sein de laquelle les feuillus doivent être maintenu en taillis clairs) et précise que la transition que doit subir le milieu pour parvenir à ce stade devra être progressive (gradient de densité et d'âge d'arbustes) de façon à favoriser certaines espèces d'oiseaux (fauvette grisette [*Sylvia communis*], locustelle tachetée [*Locustella naevia*]) qui disparaîtront de la Réserve si les stades pionniers de la forêt venaient à disparaître ;

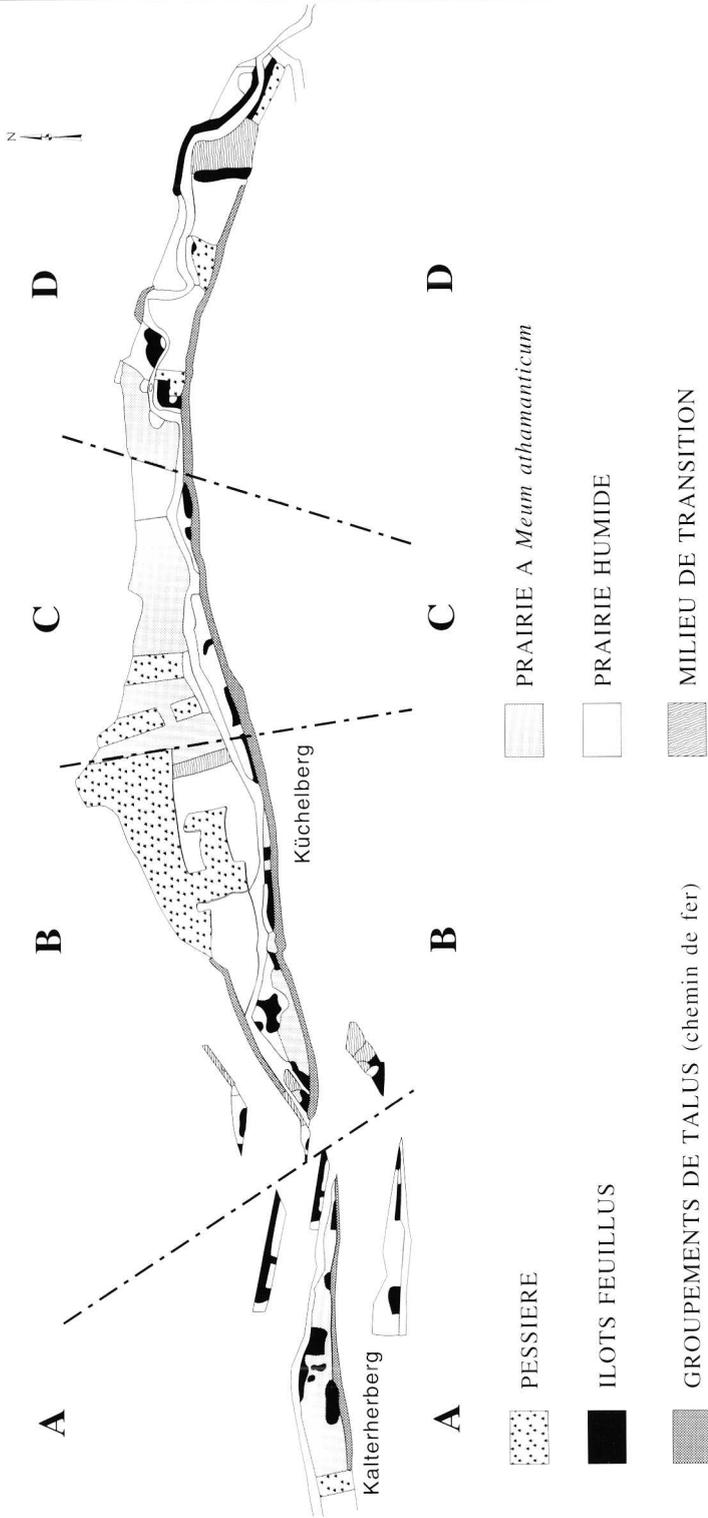
Par ailleurs, la fermeture du milieu qui résulte du boisement progressif est un processus éminemment défavorable à la persistance au Steinley de groupes reproducteurs de tétras-lyre (*Tetrao tetrix*) (RUWET, 1986). La question de savoir dans quelle mesure le castor pourrait contribuer à maintenir un milieu favorable pour ces espèces nous paraissait également importante à examiner ;

- enfin, le couloir boisé de la Vesdre supérieure est considéré par le plan de gestion écologique de la Réserve comme « zone précieuse à inclure dans la Réserve Naturelle ». Dans ce cadre, la présence du castor ne pourrait qu'augmenter l'intérêt de ce site et, dans le même temps, le classement de cette zone au sein de la Réserve ne ferait qu'accroître la garantie de quiétude favorable, du moins dans un premier temps, à l'établissement de ce rongeur.

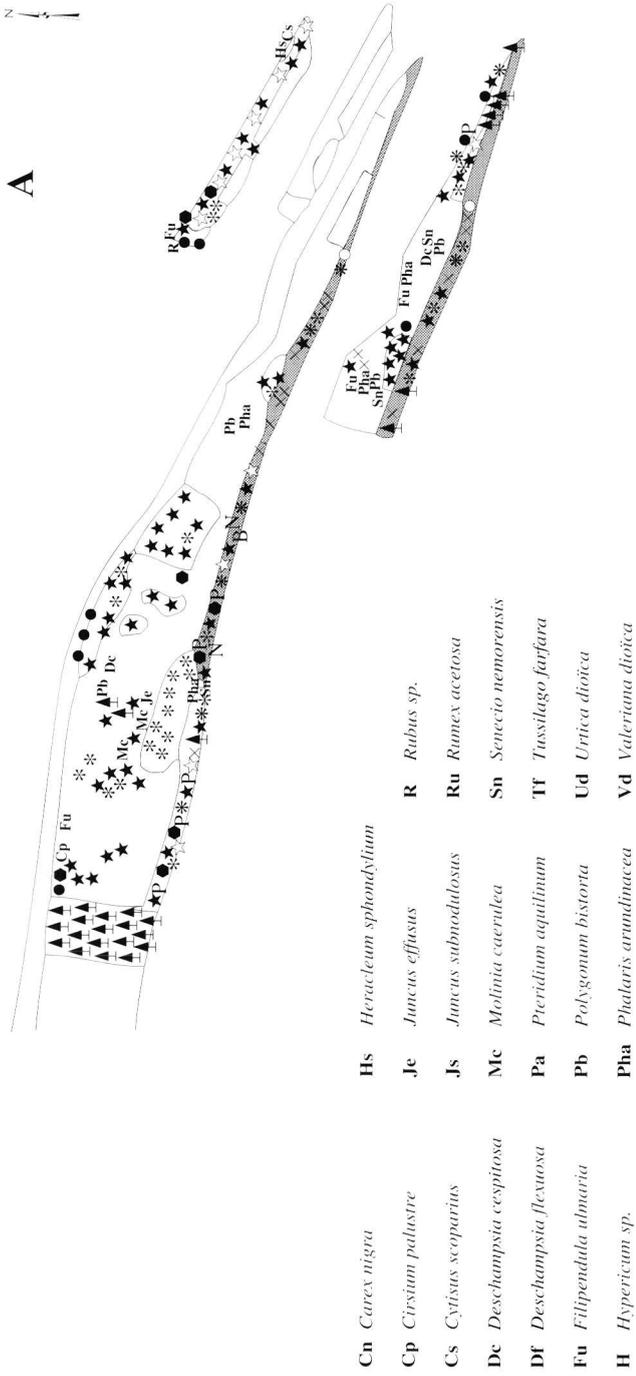


Photo 2. Vallée de la Roer (prairie à *Meum*).

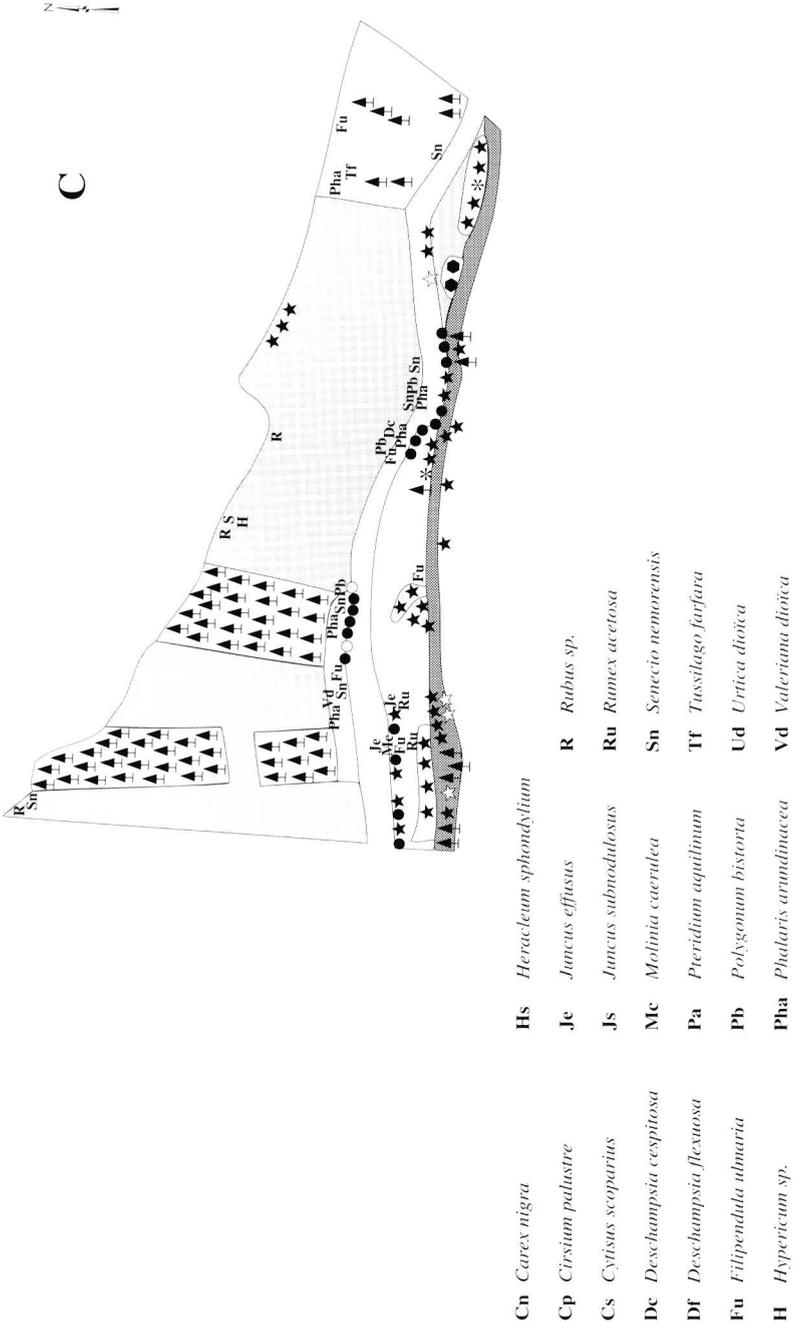
CARTE DE LA VEGETATION DE LA VALLEE DE LA ROER : échelle 1/10000



Carte 3. Carte de la végétation de la vallée de la Roer.



Carte 3.A . Vue partielle de la carte de la végétation de la vallée de la Roer.



Carte 3.C. Vue partielle de la carte de la végétation de la vallée de la Roer.



Carte 3.D. Vue partielle de la carte de la végétation de la vallée de la Roer.



Photo 3. Les petits ruisseaux, très nombreux sur le plateau fagnard, traversent et génèrent des zones qui pourraient être particulièrement attractives pour le castor : îlots feuillus, prairies humides... (photo T. BAGUETTE).

Matériel et Méthodes

La cartographie des espèces végétales rencontrées fut effectuée durant les mois de juin et de juillet pour la vallée de la Roer et durant le mois d'août pour l'amphithéâtre des sources de la Vesdre.

Dans le premier cas, elle fut limitée à la portion de vallée s'étendant du camping de Kalterherberg au pont de l'entrée du Bois de Küchelsheid (± 2 km), et comprise entre la voie de chemin de fer et la route.

Dans le second cas, notre unique objectif étant d'étudier les potentialités du milieu en vue d'une venue éventuelle du castor, cette cartographie s'est limitée à la bordure végétale proche (± 40 m de part et d'autre) des nombreux ruisseaux présents dans le Steinley.

La détermination des plantes rencontrées fut accomplie à l'aide des flores de DE LANGHE *et al.* (1983), FITTER *et al.* (1991) et AICHELE (1994).



Photo 4. Lande à molinies en peuplement presque pur (amphithéâtre des sources de la Vesdre). (photo T. BAGUETTE).

Résultats et discussions

Pour chacun des deux sites d'études, une liste floristique des espèces rencontrées a été établie avec indication de leur consommation possible par le castor (©) (BAGUETTE, 1994).

Sur base de ces données, une cartographie de la végétation a été réalisée.

La Vallée de la Roer

Liste floristique

- *Acer pseudoplatanus* (Erable sycomore)
- *Achillea ptarmica* (Achillée sternutatoire)
- *Ajuga reptans* (Bugle rampante) ©
- *Alnus glutinosa* (Aulne glutineux) ©
- *Arrhenaterum eliatum* (Fromental)
- *Betula pendula* (Bouleau verruqueux) ©
- *Betula pubescens* (Bouleau pubescent) ©
- *Briza media* (Amourette)
- *Calamagrostis arundinacea* (Calamagrostis faux-roseau) ©
- *Calluna vulgaris* (Callune fausse bruyère)
- *Campanula rotundifolia* (Campanule à feuilles rondes) ©
- *Carex nigra* (Laîche vulgaire) ©
- *Carex pallescens* (Laîche pâle) ©
- *Centaurea nigra* (Centaurée noire)
- *Cirsium palustre* (Cirse des marais) ©
- *Comarum palustre* (Comaret des marais) ©
- *Corylus avellana* (Coudrier noisetier) ©
- *Crepis paludosa* (Crépe des marais)
- *Deschampsia cespitosa* (Canche cespiteuse) ©
- *Deschampsia flexuosa* (Canche flexueuse) ©
- *Digitalis purpurea* (Digitale pourpre)
- *Equisetum sp.* (Prêle *sp.*) ©
- *Epilobium angustifolium* (Epilobe en épi) ©
- *Epilobium montanum* (Epilobe de montagne) ©
- *Festuca rubra* (Fetouque rouge)
- *Filipendula ulmaria* (Reine des prés) ©
- *Frangula alnus* (Bourdaine)
- *Galium mollugo* (Gaillet mou) ©
- *Genista pilosa* (Genêt velu)
- *Geranium robertianum* (Herbe à Robert) ©
- *Heracleum sphondylium* (Berce commune)
- *Hieracium pilosella* (Epervière piloselle)
- *Huperzia selago* (Lycopode sélagine)
- *Hypericum sp.* (Millepertuis *sp.*) ©
- *Juncus acutiflorus* (Jonc à tépales aigus) ©
- *Juncus conglomeratus* (Jonc aggloméré) ©
- *Juncus effusus* (Jonc epars) ©
- *Juncus subnodulosus* (Jonc à tépales obtus) ©
- *Juncus tenuis* (Jonc grêle) ©

— <i>Lamium album</i> (Lamier blanc)	©
— <i>Lathyrus linifolius</i> (Gesse des montagnes)	©
— <i>Leucanthemum vulgare</i> (Marguerite des prés)	
— <i>Linaria vulgaris</i> (Linaire commune)	
— <i>Lotus corniculatus</i> (Lotier corniculé)	
— <i>Lychnis flos-cuculi</i> (Fleur de coucou)	©
— <i>Lythrum salicaria</i> (Salicaire)	
— <i>Meum athamanticum</i> (Fenouil des Alpes)	
— <i>Molinia caerulea</i> (Molinie)	©
— <i>Myosotis scorpioides</i> (Myosotis des marais)	©
— <i>Myosoton aquaticum</i> (Malaquie aquatique)	
— <i>Phalaris arundinacea</i> (Baldingère faux-roseau)	©
— <i>Picea abies</i> (Epicea)	
— <i>Plantago major</i> (Plantain à larges feuilles)	©
— <i>Polygonum bistorta</i> (Renouée bistorte)	©
— <i>Populus tremula</i> (Peuplier tremble)	©
— <i>Potentilla erecta</i> (Potentille tormentille)	©
— <i>Prunus padus</i> (Cerisier à grappes)	
— <i>Pteridium aquilinum</i> (Fougère aigle)	
— <i>Quercus robur</i> (Chêne rouvre)	
— <i>Ranunculus acris</i> (Renoncule acre)	©
— <i>Ranunculus repens</i> (Renoncule rampante)	©
— <i>Rumex acetosa</i> (Grande oseille)	©
— <i>Rubus</i> sp. (Ronces)	
— <i>Salix aurita</i> (Saule à oreillette)	©
— <i>Salix caprea</i> (Saule marsault)	©
— <i>Sanguisorba officinalis</i> (Sanguisorbe officinale)	
— <i>Sarothamnus scoparium</i> (Genêt à balais)	
— <i>Senecio nemorensis</i> (Seneçon de Jacquin)	
— <i>Sorbus aucuparia</i> (Sorbier des oiseleurs)	©
— <i>Succisa pratensis</i> (Succise des prés)	©
— <i>Tanacetum vulgare</i> (Tanaisie vulgaire)	
— <i>Teucrium scorodonia</i> (Germadrée scorodoine)	
— <i>Tussilago farfara</i> (Tussilage)	
— <i>Urtica dioïca</i> (Grande ortie)	©
— <i>Vaccinium myrtillus</i> (Myrtille)	
— <i>Valeriana dioïca</i> (Valériane dioïque)	©
— <i>Veronica chamaedrys</i> (Véronique petit chêne)	©
— <i>Vicia cracca</i> (Vesce cracca)	©
— <i>Viola palustris</i> (Violette des marais)	©

Cartographie végétale (carte 3)

Sur cette **carte 3**, huit grands types de groupements végétaux peuvent être distingués :

- les pessières
- les prairies humides, groupement le plus important caractérisé par la présence d'espèces telles que *Deschampsia cespitosa*, *Filipendula ulmaria*, *Phalaris arundinacea*, *Polygonum bistorta*, *Senecio nemorensis*,...
- les prairies à *Meum athamanticum*, légèrement plus sèches que les précédentes
- les groupements de talus situés le long du chemin de fer ou de la route.



Photos 5 et 6. Vues aériennes de l'amphithéâtre des sources de la Vesdre montrant le boisement important de la zone d'étude (d'après photos André DREZE ADR). *En haut*, vue vers le Nord-Est ; *en bas*, vue vers le Sud-Ouest.

Évaluation des potentialités d'accueil

Sur base des listes d'essences consommables par le castor (BAGUETTE, 1994) et de la liste floristique des espèces rencontrées sur le terrain, nous avons calculé les pourcentages d'espèces susceptibles d'être utilisées à des fins alimentaires par le castor.

Ainsi, pour l'ensemble du site d'étude, il apparaît que **62,3 %** de la totalité des espèces présentes et que **70 %** des espèces herbacées rencontrées sont appréciées par le rongeur. En outre, il est important de noter que de nombreux îlots de saules parsèment la vallée.

Néanmoins, la présence d'espèces mangées par le castor n'est pas le seul facteur à considérer dans l'évaluation de la végétation. En effet, afin de donner une image plus élaborée de cette dernière, il faut également tenir compte du recouvrement de chacune des espèces de la liste floristique. Pour ce faire, chacune d'entre elles a été affectée d'un coefficient qui indique son abondance relative et son degré de recouvrement (coefficient de quantité ou d'abondance-dominance) (BAGUETTE, 1994).

Estimé de visu, ce coefficient varie sur une échelle allant de « + » (un seul individu ou individus très peu nombreux avec un recouvrement insignifiant) à « 5 » (nombre d'individus quelconque recouvrant plus de 75 % de la parcelle considérée).

Ainsi, il apparaît que le recouvrement moyen des espèces appâtées par le castor est de **72 %** si seule la strate herbacée est prise en compte et de **87,5 %** si l'ensemble strate herbacée - strate arbustive est considéré.

% d'espèces consommables par le castor	62,3
Recouvrement moyen des espèces consommables par le castor :	
— strate herbacée	72
— strates herbacée et arbustive	85

Sur ce point, il apparaît donc clairement que la vallée de la Roer représente un milieu « idéal » pour l'établissement du castor.

Toutefois, d'autres variables doivent également être prises en compte pour pouvoir affirmer que la vallée offre bel et bien des potentialités d'accueil intéressantes :

- la **penne** est de 1 % sur la zone étudiée ce qui correspond à la limite supérieure tolérée pour l'établissement permanent des populations de castors.
→ +
- la **vitesse du courant**, quoique non mesurée, fut, durant nos observations, conforme au préférendum de l'animal. → +
- la **profondeur** d'eau qui, lors de nos mesures, variait de 10 à 100 cm alors que la rivière était vraisemblablement à son niveau le plus bas.
- la **végétation aquatique** est rare et peu envahissante. Elle ne peut donc entraver les déplacements. → +
- les **berges**, dans leur grande majorité, sont meubles mais peu élevées.
→ ±

- la rivière est parsemée de petits **barrages** de pierre qui pourraient, très certainement, servir de base aux ouvrages du rongeur. → +
- plusieurs petits **canaux** ou **affluents** sillonnent les prairies bordant la Roer. → +

Au vu de ces données, nous pouvons donc confirmer la tendance favorable que laissait entrevoir l'étude de la végétation.

Dès lors, nous avons voulu déterminer quelles étaient les zones qui, au sein du site, offraient les potentialités les plus attrayantes. Pour ce faire, six critères hiérarchisés ont été pris en compte :

- 1) un recouvrement des espèces appétentes pour le castor de plus de 85 % ;
- 2) la présence de plus de 75 % d'espèces herbacées consommables au sein de la parcelle ;
- 3) la présence d'îlots feuillus (Salicacées) au sein de la parcelle ;
- 4) une hauteur d'eau supérieure à 50 cm durant la période estivale ;
- 5) l'existence de berges meubles ;
- 6) l'existence de barrages.

Quatre parcelles (**26 c**, **26 d**, **27 a** et **46 a**) répondent à l'ensemble de ces paramètres et doivent, par conséquent, être considérées comme zones de prédilection pour l'établissement éventuel, naturel ou non, d'une famille de castors.

L'amphithéâtre des sources de la Vesdre

Liste floristique

— <i>Achillea millefolium</i> (Achillée millefeuille)	©
— <i>Achillea ptarmica</i> (Achillée sternutatoire)	©
— <i>Agrostis canina</i> (Agrostis des chiens)	
— <i>Alnus glutinosa</i> (Aulne glutineux)	©
— <i>Alnus incana</i> (Aulne blanc)	©
— <i>Betula pendula</i> (Bouleau verruqueux)	©
— <i>Betula pubescens</i> (Bouleau pubescent)	©
— <i>Calluna vulgaris</i> (Callune fausse bruyère)	
— <i>Campanula rotundifolia</i> (Campanule à feuilles rondes)	©
— <i>Carex nigra</i> (Laîche vulgaire)	©
— <i>Carex pallescens</i> (Laîche pâle)	©
— <i>Centaurea nigra</i> (Centaurée noire)	
— <i>Cirsium arvense</i> (Cirse des champs)	©
— <i>Cirsium palustre</i> (Cirse des marais)	©
— <i>Corylus avellana</i> (Coudrier noisetier)	©
— <i>Deschampsia cespitosa</i> (Canche cespitouse)	©
— <i>Digitalis purpurea</i> (Digitale pourpre)	
— <i>Dryopteris carthusiana</i> (Dryopteris des chartreux)	
— <i>Epilobium angustifolium</i> (Epilobe en épi)	©
— <i>Equisetum fluviatile</i> (Prêle des eaux)	©
— <i>Erica tetralix</i> (Bruyère quaternée)	
— <i>Eriophorum angustifolium</i> (Linaigrette à feuilles étroites)	©
— <i>Galeopsis tetrahit</i> (Ortie royale)	
— <i>Gentiana pneumonanthe</i> (Gentiane pulmonaire des marais)	
— <i>Juncus acutiflorus</i> (Jonc à tépales aigus)	©

— <i>Juncus conglomeratus</i> (Jonc aggloméré)	©
— <i>Juncus effusus</i> (Jonc épars)	©
— <i>Juncus squarrosus</i> (Jonc raide)	©
— <i>Juncus subnodulosus</i> (Jonc à tépales obtus)	©
— <i>Lamium album</i> (Lamier blanc)	©
— <i>Leontodon autumnalis</i> (Leontodon d'automne)	
— <i>Leucanthemum vulgare</i> (Grande marguerite)	
— <i>Linaria vulgaris</i> (Linaire vulgaire)	
— <i>Lotus corniculatus</i> (Lotier corniculé)	
— <i>Lysimachia vulgaris</i> (Lysimaque vulgaire)	©
— <i>Molinia caerulea</i> (Molinie)	©
— <i>Phalaris arundinacea</i> (Baldingère)	©
— <i>Picea abies</i> (Épicéa)	
— <i>Pinus sylvestris</i> (Pin sylvestre)	©
— <i>Poa trivialis</i> (Pâturin commun)	©
— <i>Potentilla erecta</i> (Potentille tormentille)	©
— <i>Prunella vulgaris</i> (Brunelle commune)	
— <i>Pteridium aquilinum</i> (Fougère aigle)	©
— <i>Quercus robur</i> (Chêne rouvre)	
— <i>Ranunculus acris</i> (Renoncule âcre)	©
— <i>Ranunculus repens</i> (Renoncule rampante)	©
— <i>Rubus idaeus</i> (Framboisier)	
— <i>Rumex sp.</i> (Oseille)	©
— <i>Salix aurita</i> (Saule à oreillettes)	©
— <i>Sarothamnus scoparius</i> (Genêt à balais)	
— <i>Senecio nemorensis</i> (Seneçon de Jacquin)	
— <i>Sorbus aucuparia</i> (Sorbier des oiseleurs)	©
— <i>Sphagnum sp.</i> (Sphaigne <i>sp.</i>)	
— <i>Succisa pratensis</i> (sucise des prés)	©
— <i>Tanacetum vulgare</i> (Tanaisie vulgaire)	
— <i>Trifolium pratense</i> (Trèfle des prés)	
— <i>Tussilago farfara</i> (Tussilage des marais)	
— <i>Vaccinium myrtillus</i> (Myrtille)	
— <i>Vaccinium vitis-idaea</i> (Airelle)	

Cartographie végétale

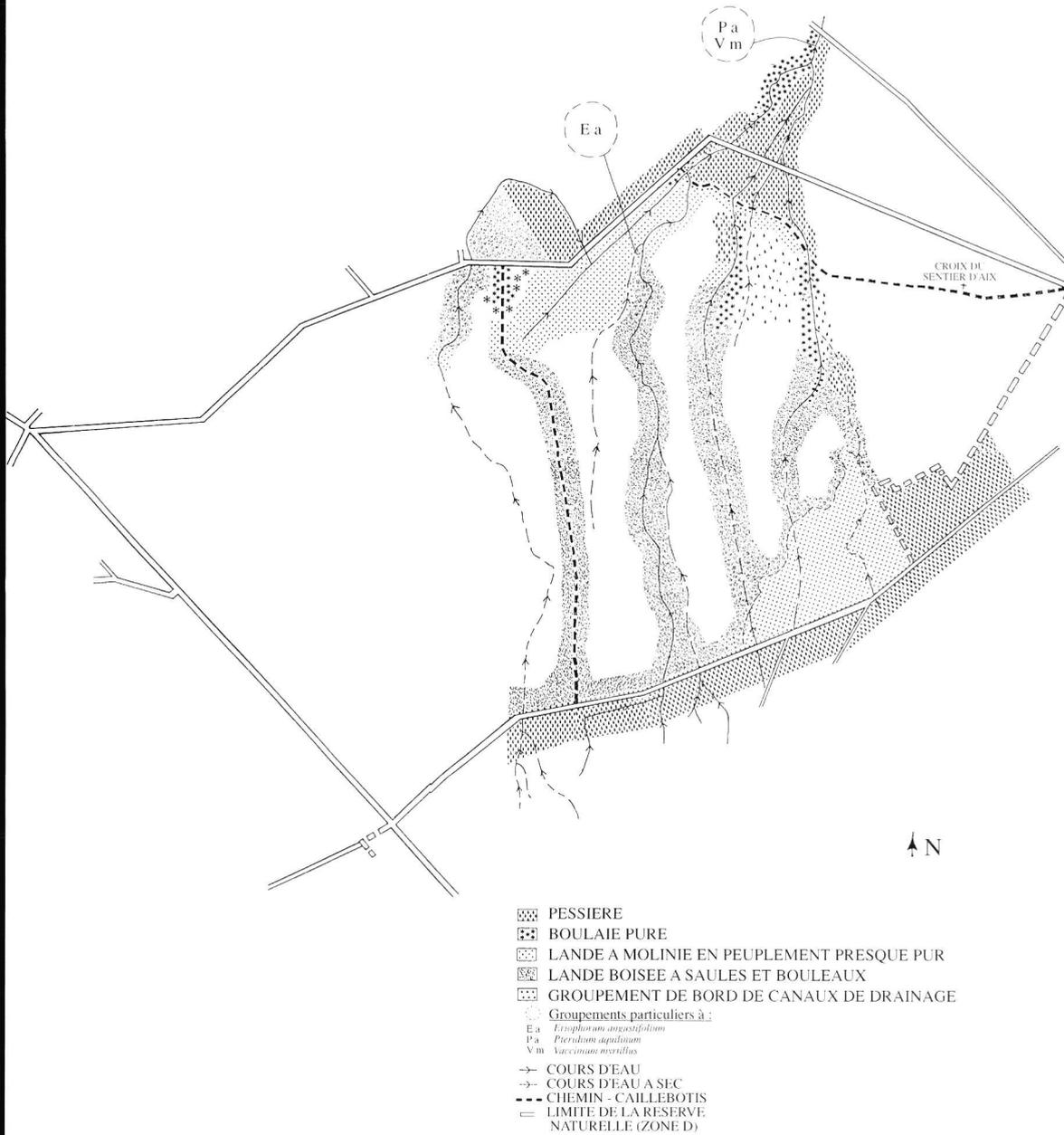
Sur la carte, cinq grands types de groupements végétaux peuvent être distingués :

- les pessières
- les boulaies pures
- les landes à molinie en peuplement presque pur
- les landes boisées à saules et à bouleaux, groupements de loin les plus importants
- les groupements de bord de chemin ou de canaux de drainage

Évaluation des potentialités d'accueil

De la même manière que pour la vallée de la Roer, les pourcentages d'espèces susceptibles d'être consommées par le castor et le recouvrement moyen de celles-ci ont été calculés.

CARTE DE LA VEGETATION DE L'AMPHITHEATRE DES SOURCES DE LA VESDRE



Carte 4. Carte de la végétation de l'amphithéâtre des sources de la Vesdre.

Ainsi, pour l'ensemble du site étudié, il apparaît que **60 %** des espèces présentes sont appréciées par le rongeur. Ce chiffre passe même à près de **85 %** si seuls les milieux boisés (boulaies et landes à bouleaux et saules) sont pris en compte.

% d'espèces consommables par le castor :	
— ensemble du site étudié	60
— milieux boisés	85
Recouvrement moyen des espèces consommables par le castor :	
— ensemble du site	115
— milieux boisés	154

Le recouvrement moyen des espèces appétentes pour le castor est de **115 %** si l'ensemble du territoire étudié est considéré et de **154 %** si seuls les milieux boisés sont pris en compte (boulaie, landes à saules et à bouleaux).

Notons enfin que les salicacées sont, sur ce site, extrêmement abondantes.

Si sur ce point, les sources de la Vesdre offrent donc des conditions au moins aussi favorables pour le castor que celles présentes dans la vallée de la Roer, l'examen hydrographique du milieu appelle toutefois quelques remarques

En effet, durant notre étude, les nombreux rus parcourant le Steinley nous sont apparus le plus souvent à sec ou faiblement présents.

Toutefois, deux aspects importants sont à prendre en considération :

- l'étude fut réalisée en pleine période estivale, particulièrement sèche durant cet été 1994.
- le castor possède d'exceptionnelles capacités à modeler son habitat en fonction de ses exigences.

Dès lors, et pour peu que son retour se fasse durant une période moins « hostile », il nous semble que le manque constaté en eau n'est, en réalité, qu'un faux problème.

Conclusions

Au terme de cette étude, il apparaît clairement que tant la vallée de la Roer que les sources de la Vesdre offrent toutes les garanties nécessaires à l'établissement du castor.

Dans le premier cas, l'abondance et la diversité des espèces herbacées consommables par le rongeur, la présence de nombreux îlots feuillus de saules, l'adéquation des caractéristiques physiques de la rivière aux besoins de l'animal et la volonté de faire de ce fond de vallée un milieu riche, ouvert et diversifié font de la Roer un site idéal pour envisager le retour du castor dans notre pays. Ce dernier pourrait dès lors y jouer pleinement son rôle de gestionnaire naturel



Photos 7 et 8. Les barrages, créés par les castors sur les cours d'eau de faible importance, sont susceptibles de générer des zones humides d'une grande valeur biologique (photos T. BAGUETTE).





Photo 9. Le réseau de canaux, créé par les castors, comporte pas mal d'analogie avec les canaux d'abissage entretenus jadis par les fermiers pour la gestion des prairies de fauche dans les vallées ardennaises (photo T. BAGUETTE).

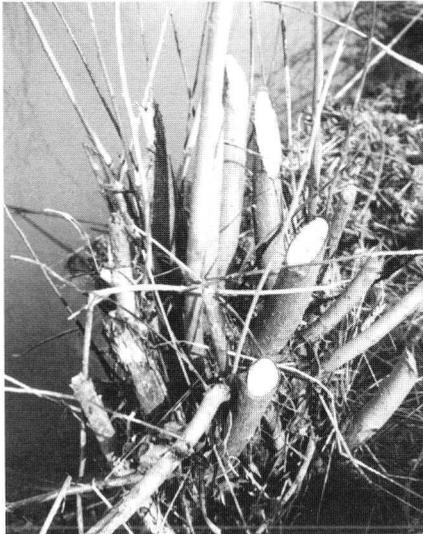


Photo 10. Le recépage des jeunes arbres par les castors fournit ensuite une série de jets tendres attractifs pour d'autres espèces animales ; la présence de ce rongeur dans nos vallées pourrait notamment générer des zones de broût intéressantes pour les cervidés (photo T. BAGUETTE)

des fonds de vallée en maintenant, de manière durable, le vallon à un stade ouvert et diversifié au bénéfice de la faune et de la flore locales.

En ce qui concerne l'amphithéâtre des sources de la Vesdre et sous couvert des remarques concernant l'examen hydrographique, il ne fait aucun doute que le site offre toutes les conditions nécessaires à l'établissement du castor. Dans ce cadre, sa venue pourrait vraisemblablement être bel et bien un élément de réponse aux problèmes de reboisement et de fermeture du milieu constaté au Steinley.

Au terme de ce travail, nous pouvons donc affirmer que le castor a, sans aucun doute, à nouveau, sa place au sein de la faune sauvage belge. Sa présence parmi nous n'est pas encore une réalité mais elle est loin d'être un mythe !

Ce retour, naturel ou non, n'est pas tributaire de notre seule décision. Nous sommes pourtant en droit de nous demander s'il ne serait pas logique que le responsable de la disparition du castor, c'est à dire l'homme, ne lui donne aujourd'hui un « coup de pouce » pour qu'il réintègre les bassins hydrographiques de notre pays.

BIBLIOGRAPHIE

- AICHELE D. (1994). — *Quelle est donc cette fleur ?* Editions Nathan, Paris : 399 p.
- BAGUETTE T. (1994). — *Évaluation des potentialités d'accueil du castor (Castor fiber L. 1758) dans deux systèmes hydrographiques fagnards : la vallée de la Roer et l'amphithéâtre des sources de la Vesdre.* Mémoire de Maîtrise en Sciences Naturelles Appliquées et Ecodéveloppement. Faculté des Sciences, Université de Liège : 50 p.
- BAGUETTE T. (1995). — Le castor : 1. définition des caractéristiques de son habitat en Europe. *Cah. Ethol.*, **14** (4) : 357-380.
- DE LANGHE J.E., DELVOSALLE L., DUVIGNEAUD J., LAMBINON J. & VANDEN BERGHEN C. (1983). *Nouvelle flore de la Belgique ; du Grand-Duché du Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines.* Editions du Patrimoine du Jardin botanique national de Belgique, Meise, troisième édition, 1015 p.
- FITTER R., FITTER A. & FARRER A. (1991). — Guide des graminées, juncs, carex et fougères. Delachaux et Niestlé. Neuchâtel — Paris : 255 p.
- HUIJSER & NOLET (1991). — *Eerste waarneming van een bever, Castor fiber, in België na 1848.* *Lutra*, **34** : 43-44.
- JORTAY A. (1986 a). — *Réserve naturelle domaniale des Hautes-Fagnes.* Plan de gestion écologique : Fiche technique du secteur n° 1, Fagnes du Nord-Est. Université de Liège, Station scientifique des Hautes-Fagnes, 17 p.
- JORTAY A. (1986 b). — *Réserve naturelle domaniale des Hautes-Fagnes.* Plan de gestion écologique : Rapport de synthèse : 2e édition complétée. Université de Liège, Station scientifique des Hautes-Fagnes.
- RUWET J.-Cl. (1986). — Ecologie, éthologie, conservation du tétras lyre (*Tetrao tetrix*) sur le plateau des Hautes-Fagnes : le point de la situation : 1966-1985. *Hautes-Fagnes*, **181** : 11-20.
- SCHNEIDE E. & SCHULTE R. (1985). — Befunde Zu der Habitatsprüche der europäischen Bibers (*Castor fiber* L.) aus einem Wiederansiedlungsversuch an einem Mittelgebirgsbach der nördlichen Eifel. *Zeitschrift für Angewandte Zoologie*, **72** : 167-179.

Travail éditorial et de mise en forme réalisé avec la collaboration de Dominique Caseau, Pascal Dumont, Philippe Humpers, Christine Keulen, Roland Libois et Véronique Maes.

JCR